



C.Q.P. A.L.S. option AGEE

PROGRAMME PREVISIONNEL

Formation du 18/01/2025 au 25/05/2025

Lieu : Salle des Sports - rue des Lauriers - 78610 LE PERRY EN YVELINES

Attention, votre présence aux Tests Techniques et au Positionnement est obligatoire.

<u>DATES ET HORAIRES</u>	<u>DURÉE</u> Présentiel ou Distanciel sous toute réserve.	<u>LIBELLÉ</u>
07/12/2024 Horaires à confirmer.	7,00 h en présentiel	Tests Techniques
08/12/2024 Horaires à confirmer	7,00h en présentiel	Positionnement
18/01/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
19/01/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
23/01/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Distanciel	
01/02/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
02/02/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
06/02/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Distanciel	
13/02/2025: 09h00-17h00	7,00 h en Distanciel	
06/03/2025: 09h00-17h00	7,00 h en Distanciel	
15/03/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
16/03/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
29/03/2025: 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
30/03/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
05/04/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
06/04/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
10/04/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Distanciel	
03/05/2025: 09h00-17h00,	7,00 h en Présentiel	
04/05/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	



10/05/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
11/05/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
15/05/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Distanciel	
24/05/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	
25/05/2025 : 09h00-17h00	7,00 h en Présentiel	

Une à trois des 6 journées de formation en distanciel passeront en e-learning.
Nous ne sommes, pour le moment, pas en mesure de vous préciser lesquelles.

14/06/2025 Horaires à confirmer.	A définir Distanciel	Evaluation Bloc 2
15/06/2025 Horaires à confirmer	A définir Distanciel	Evaluation Bloc 3
21 et 22/06/2025 Horaires à confirmer	A définir Présentiel	Evaluation Bloc 1

Dates des réunions d'informations :

02/10/2024 - 12h à 14h en distanciel
06/11/2024- 18h à 20h00 en distanciel

Nous vous rappelons que la formation peut être annulée faute d'un nombre insuffisant d'inscription et que les lieux sont susceptibles d'être modifiés.